



CONSEIL INTERCOMMUNAL DE REGION DE NYON

Extrait du procès-verbal de la séance du jeudi 4 mars 2021 à 20h00

Salle du Gossan à Genolier

1. Election d'un membre au Comité de Direction

M. Stéphane Jayet, de la commune de Tartegnin, est élu tacitement et par acclamations au Comité de Direction

2. Election d'un membre à la Commission des Investissements régionaux

Mme Danielle Collomb, de la commune de Tartegnin, est élue tacitement et par acclamations à la Commission des Investissements régionaux

Ces élections ne sont pas soumises à référendum

3. Préavis N° 62-2021 "Demande de crédit de CHF 316'216.40 (TTC) pour le soutien au fonctionnement du réseau VLS "Région de Nyon" jusqu'à fin juin 2025"

Le préavis N° 62-2021 est adopté, tel qu'amendé, par 106 oui, 4 non et 3 abstentions

4. Préavis N° 63-2021 "Acquisition d'un système de vote électronique pour le Conseil Intercommunal"

Le préavis N° 63-2021 est adopté par 89 oui, 20 non et 4 abstentions

La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du District de Nyon, accompagnée d'un exemplaire des listes de signatures, sous la signature d'au moins sept électeurs constituant le comité, dans un délai de 10 jours qui suivent la publication dans la Feuille des avis officiels ou à l'affichage aux piliers publics.

Au nom du Conseil Intercommunal

La Présidente

Valérie Jeanrenaud



Le Secrétaire

Andres Zähringer